

Juin 2013
N° 127

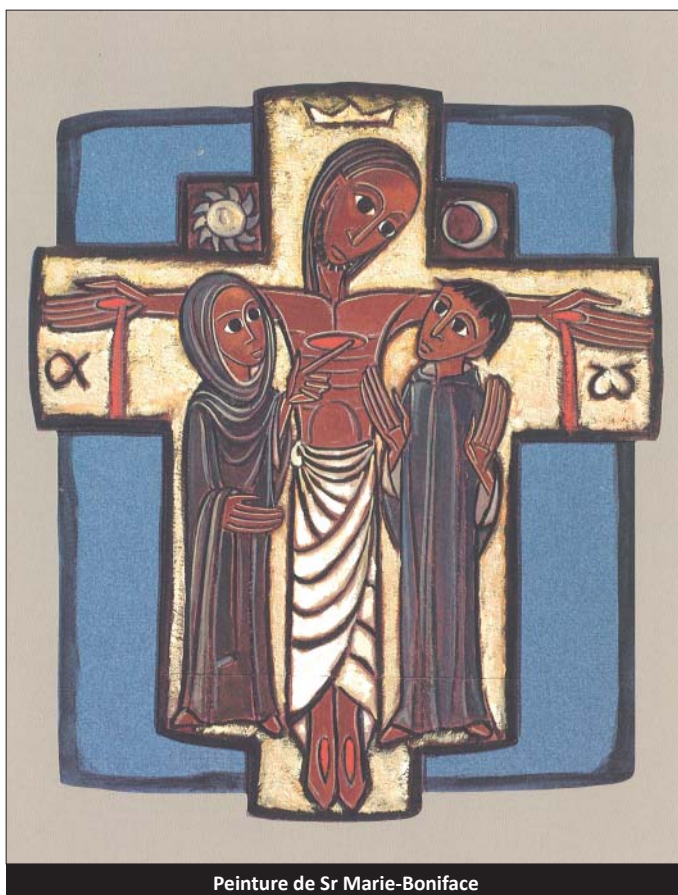
Lettre aux **AMIS DES MONASTÈRES À TRAVERS LE MONDE**

*« À quiconque te demande,
donne.*

*Et à qui t'enlève ton bien,
ne le réclame pas.*

*Ce que vous voulez
que les hommes fassent pour vous,
faites-le pour eux également. »*

Luc 6, 30-31



© Entr'Aide Pax-Bénédictines de Vanves

Peinture de Sr Marie-Boniface

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Amis des Monastères à Travers le Monde,

Nous connaissons tous la règle d'or, ce principe fondamental et universel qui, dans toutes les grandes sagesse du monde, régit les relations entre les hommes. Elle figure parmi les conseils donnés par son père au jeune Tobie : « Ce que tu n'aimes pas, ne le fais à personne » (Tb 4, 15). Le Christ la reformule positivement et nous invite à faire vers l'autre le pas qui nous entraîne de la justice à l'amour.

En ces temps de crise, malgré la pauvreté économique ou les difficultés locales, l'élan fondateur des Monastères à Travers le Monde ne faiblit pas. En témoignent les projets présentés dans cette *Lettre* : par exemple cette fondation nouvelle en Thaïlande par les bénédictins du Vietnam.

Alors, ouvrons-leur notre cœur et aidons-les par nos prières et par notre générosité.

Bonnes et saintes vacances.

Le Président

Bernard de Mas Latrie

Cette Lettre aux Amis de juin est spécialement consacrée au monachisme vietnamien. Les trois projets que nous vous présentons illustrent la situation contrastée de l'Église au Vietnam et en particulier des monastères.

Le Vietnam est encore et toujours un pays communiste. L'Église n'y est pas bien vue par le gouvernement, surtout dans le nord du pays. À la suite de la Chine, le Vietnam s'est ouvert économiquement aux investissements étrangers occidentaux. Il rentre doucement dans la mondialisation en profitant de sa main-d'œuvre bon marché pour faire venir les entreprises. Le tourisme est aussi, pour le régime vietnamien, une source de revenus de plus en plus importante.

Mais derrière cette façade d'ouverture, d'enrichissement d'une partie de la population, nous ne devons pas oublier que le Vietnam est dirigé par un régime particulièrement intolérant, peu respectueux des droits de l'homme et en particulier de la liberté de penser, de la liberté religieuse et du droit de propriété. Il arrive que les communautés religieuses soient chassées de leurs terres pour favoriser des projets d'investissements. Les confiscations de terrains appartenant à l'Église ou aux communautés religieuses sont fréquentes, de même, les procès contre des chrétiens (catholiques ou protestants), avec des condamnations à de lourdes peines de prison (par exemple, le procès qui doit avoir lieu contre Nguyen Duc Hoa et 13 autres jeunes chrétiens).

Cette persécution de l'Église est diffuse, locale et n'est pas permanente. Cependant, selon le département d'État américain et l'organisation Human Rights Watch (HRW), elle tend à s'aggraver, en particulier dans le domaine religieux.

Malgré ces aspects négatifs, l'augmentation du nombre des chrétiens est importante au Vietnam. Comme dans le reste de l'Église, les communautés religieuses et en particulier les monastères, sont une colonne vertébrale pour l'Église du Vietnam. **« La vie contemplative relève du développement complet de la présence de L'Église. »** *Ad Gentes* n° 18 (Concile Vatican II).

Vous trouverez dans cette *Lettre*, un projet d'aide au prieuré des bénédictines de LOC NAM pour la construction de leur clôture, un autre concernant la construction d'une infirmerie et d'un bâtiment pour 45 moines pour l'abbaye cistercienne de PHUOC SON et enfin, l'aide au développement d'une communauté nouvelle en Thaïlande, fondée par le prieuré de THIEN AN à HUÉ.

Pour chacun de ces projets, le Conseil d'administration de l'AMTM a décidé d'envoyer 5 000 €.

UN MUR DE CLÔTURE POUR LE PRIEURÉ DE LOC NAM

Vous connaissez bien la communauté de LOC NAM. Depuis 12 ans qu'elle a été fondée par le monastère des bénédictines de THU DUC, les *Lettres aux Amis* l'ont souvent évoquée. Aujourd'hui c'est un prieuré réunissant 14 professes perpétuelles et temporaires et 6 novices. Le dimanche, 300 villageois des environs participent à la messe. Cette présence monastique au Vietnam du nord, en plein pays communiste, comme l'a souligné la Prieure de LOC NAM dans le film *Si loin, si proche*, est vraiment importante pour toute la communauté chrétienne. Mais si le rayonnement du monastère est grand, le prieuré de LOC NAM est aussi victime de nombreux vols qui le fragilisent. Les voleurs peuvent pénétrer dans le monastère jour et nuit. LOC NAM est situé dans une région montagneuse dont la population est très pauvre. Les récoltes (café, fruits et légumes) que les moniales vendent pour vivre, sont régulièrement volées. On leur a, également, enlevé une pompe à eau pour l'arrosage. Les moniales ont peur, la nuit, de tous ces radeurs. Elles souhaitent que nous les aidions à construire un mur de clôture.

Demande d'aide : 10 000 €.



© Photo AIM

LA CONSTRUCTION DE 45 CELLULES POUR LES MOINES ET D'UNE INFIRMERIE POUR L'ABBAYE NOTRE-DAME DE PHUOC SON

Les moines cisterciens de PHUOC SON font appel à notre générosité en raison du dynamisme de leur communauté. Cette abbaye, fondée en 1918 et qui, elle-même, a fondée l'abbaye de CHAU SON dans le nord du Vietnam en 1936, est en expansion. La construction des 45 cellules résoudra un difficile problème de logement. Aujourd'hui la communauté compte 180 moines profès et 20 novices.

Dans ce monastère, il y a un certain nombre de moines âgés (ce qui est rare au Vietnam). Ils ont traversé les années terribles de la guerre puis des persécutions antichrétiennes. Ces moines étaient jeunes à l'époque ; ils n'avaient pas encore prononcé leurs vœux. La communauté fut dispersée par le régime communiste. Ses membres ont été envoyés à la campagne dans des camps de rééducation par le travail. Ces jeunes moines y sont restés, pour la plupart, entre dix et quinze ans. Revenus dans leur communauté qui se reconstruisait, ils ont prononcé leurs vœux et trente ans après, ceux qui sont encore vivants, vivent usés par la dureté de leur vie et par la persécution qu'ils ont subie.



Un groupe de moines âgés au repos dans l'abbaye

© Photo AIM

L'abbaye de PHUOC SON voudrait leur donner une fin de vie décente, et leur permettre de recevoir les soins dont ils ont besoin. Pour cela il faut construire une infirmerie.

Les moines de l'abbaye de PHUOC SON souhaitent une aide de 20 000 €.

UNE FONDATION VIETNAMIENNE EN THAÏLANDE

Le dernier projet nous vient de l'abbaye bénédictine du Sacré-Cœur de THIEN AN HUE. Cette abbaye de la Congrégation de Subiaco a été fondée en 1940 par l'abbaye de la Pierre-qui-Vire. Aujourd'hui elle comprend 65 moines.



Fondation en Thaïlande – photo de l'arrière du nouveau monastère

© Photo AIM

En 2010, à la demande de l'évêque du diocèse thaïlandais de CHIANG MAI et avec l'appui de l'Abbé Président de la Congrégation de Subiaco, les bénédictins de THIEN AN HUE ont décidé de fonder une petite communauté bénédictine en Thaïlande. Ils ont acheté un terrain avec une maison, et cinq moines vietnamiens furent envoyés à CHIANG MAI.

Trois ans après, deux postulants Thaïs ont intégré ce nouveau monastère. L'abbaye vietnamienne voudrait envoyer d'autres moines pour développer la jeune communauté. L'évêque du diocèse de CHIANG MAI souhaite que le monastère grandisse et qu'il puisse recevoir des retraitants. Il envisage, en conséquence, avec les moines vietnamiens, une nouvelle construction à laquelle participera le diocèse de CHIANG MAI car les moines bénédictins sont trop pauvres pour financer ce projet.

La Thaïlande est connue comme un pays, dans l'ensemble, très fermé au christianisme qui est minoritaire. CHIANG MAI est un haut lieu du bouddhisme. C'est aussi un lieu de rencontre et de dialogue entre chrétiens et bouddhistes dont les relations sont excellentes. Les Jésuites ont même créé à CHIANG MAI un grand centre de retraite. Le Père William Skudlarek (OSB), président du DIM (Dialogue Inter religieux Monastique) pense que « **Chiang Mai est un lieu que le DIM devrait sérieusement envisager pour de futures activités** » le dialogue inter-religieux est, en effet, un des fruits féconds du Concile Vatican II et de l'important travail entrepris par l'AIM à ses débuts. L'arrivée d'une communauté monastique chrétienne ayant des moines thaïlandais, est une chance pour les chrétiens locaux mais aussi pour l'Église toute entière..

Ce monastère a besoin de 50 000 €.



A.M.T.M.

Les Amis des Monastères à Travers le Monde
7 rue d'Issy - F-92170 VANVES
Tel : 01-46-44-60-05 - Fax : 01-41-08-85-38

Vous pouvez aider les Monastères à Travers le Monde
en envoyant vos dons à l'ordre de l'A.M.T.M.

Ces dons sont déductibles fiscalement à 66 %
dans la limite de 20 % de vos revenus

Un reçu fiscal vous sera adressé sur votre demande

Je soussigné

(Nom et Prénom).....

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Verse un don de 15 € 20 € 40 € 50 €
 100 € 200 € 500 € autre montant :

(Cotisation annuelle : 20 €)

je règle par chèque postal à l'ordre de l'A.M.T.M CCP 240-45 S Paris
 par chèque bancaire à l'ordre de l'A.M.T.M.

Je désire recevoir un reçu fiscal OUI – NON (rayer la mention inutile)